

| | | | |
|------------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Votre message du | Votre référence | Notre référence | Date |
| | | NDA | 10 avril 2026 |

Appendice(s) 4

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration de Fluxys Belgium SA (la **Société**) vous invite en votre qualité d'actionnaire à participer à l'Assemblée générale ordinaire (l'**Assemblée**) qui se tiendra le **12 mai 2026** à partir de **14 heures 30 au BNP Event Center, Rue Royale 20 à 1000 Bruxelles**.

La convocation formelle (la **Convocation**) pour assister à cette Assemblée est jointe en Annexe 1 à la présente.

En Annexe 2, vous trouverez une copie des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025, comme prévu par l'article 7:132 du Code des sociétés et associations.

Comme mentionné dans la Convocation jointe, pour pouvoir participer à l'Assemblée, vous devez faire connaître par écrit à la Société le nombre de titres pour lesquels vous entendez prendre part au vote à l'Assemblée. Vous trouverez, en Annexe 3 à la présente, le formulaire de confirmation de participation que vous pouvez utiliser à cet effet. Ce formulaire doit parvenir à la Société au plus tard le 6 mai 2026 à 17 heures de la manière prévue dans la Convocation pour assister à l'Assemblée.

Une fois cette formalité accomplie, vous êtes en droit de participer à l'Assemblée d'une des manières suivantes :

A. Vote par mandataire

L'article 21 des statuts de la Société autorise les actionnaires à se faire représenter à l'Assemblée par un mandataire. Si vous souhaitez vous faire représenter par un mandataire, vous êtes invité à remplir et signer le formulaire de procuration joint en

Annexe 4 à la présente. Ce formulaire doit parvenir à la Société au plus tard le 6 mai 2026 à 17 heures de la manière prévue par la Convocation à assister à l'Assemblée.

B. Vote en personne

Si vous souhaitez participer en personne à l'Assemblée, nous vous remercions d'arriver au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour l'Assemblée, pour procéder aux formalités d'enregistrement.

*

Quelle que soit l'option que vous choisissiez, nous vous prions de ne pas perdre de vue que vous devez accomplir l'ensemble des formalités d'admission telles que décrites dans la Convocation, en ce compris faire connaître par écrit le nombre de titres pour lesquels vous entendez prendre part au vote. Si vous ne le faites pas, vous n'aurez pas le droit de participer, en personne ou par mandataire, ni de voter, à l'Assemblée.

Nous restons à votre disposition et vous suggérons, pour toute question, de prendre contact avec le Corporate Secretary (téléphone: 02/282.76.63, e-mail: corporate.secretary@fluxys.com).

Les actionnaires qui le souhaitent sont invités à communiquer à l'adresse e-mail du Corporate Secretary une adresse e-mail par le biais de laquelle ils souhaitent communiquer avec la Société, en lieu et place de la correspondance par voie postale.

Veuillez croire, Cher Actionnaire, à l'assurance de mes sentiments distingués.



A. Gryffroy
Président du Conseil d'administration